

# COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203317-20221116-ARR202248-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022

Affichage : 17/11/2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° ARR482022

Madame Le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints en l'absence ou cas d'empêchement des adjoints ou si ces derniers sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du conseil municipal,

Considérant qu'en raison de la gestion de la voirie, des réseaux et de l'entretien des bâtiments communaux,

### ARRETE

#### ARTICLE 1

Monsieur GAUDARD Bernard, Conseiller Municipal, est désigné conseiller municipal délégué.

#### ARTICLE 2

Monsieur GAUDARD Bernard aura en charge :

1. La gestion de la voirie publique :

Entretien, travaux, relations avec les concessionnaires, occupation du domaine public.

La sécurisation des rues et notamment de la RD53 traversant le bourg ;

- L'entretien des chemins ruraux agricoles et viticoles (fauchage compris)

- L'entretien des sentiers de randonnée

- L'entretien des biens communaux :

L'entretien général de l'ensemble des bâtiments communaux ;

L'entretien général de l'ensemble des installations sportives ;

La maintenance courante des bâtiments communaux ;

2. Le développement et l'entretien des espaces verts et du cimetière

3. L'organisation des fêtes et manifestations

Des cérémonies commémoratives,

Des manifestations officielles,

Des décorations festives du village.

4. Encadrement du personnel de voirie

#### ARTICLE 3

Monsieur GAUDARD Bernard percevra une indemnité de 13 % de l'indice brut terminal de la fonction publique fixé à 1027.

#### ARTICLE 4 : notification

Le présent arrêté sera notifié :

- Monsieur le Sous-Préfet de Roanne,
- Monsieur le Trésorier de Roanne,
- A l'intéressé

Qui seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

*Gaudard*

Notifié à l'intéressé,  
Le 16 Novembre 2022  
GAUDARD Bernard

Fait à Villemontais, le 16 Novembre 2022

Le Maire,

GAUME Marie Françoise

*Marie Françoise Gaume*

